

PRÉSENTS:

Parents

Sophie Robert Isabelle Renaud Jennifer Laperle Jessica Phipps Chantal Morin

Conseil des élèves (élèves 5e secondaire)

Anaé Lambert Philippe Roy

Conseil des enseignants

Benoît Bergeron Patrick Lepage Denise Hervé Marc Côté (Substitut)

Soutien professionnel

Annie Côté Isabelle Ayotte

Membre de l'OPP

Isabelle Renaud

Représentant(s) de la communauté

Sunny Goulet-Marcoux

Formant quorum sous la présidence de Mme Sophie Robert à 18 :37

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE:

Madame Karine Galipeau, directrice

SONT ABSENTS:

Hélène Beaugrand Champagne (Parent) Marie Céleste Nelson

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION / VÉRIFICATION DU QUORUM

Tour de table, présentation des membres.

2. <u>ÉLECTION D'UNE VICE-PRÉSIDENT(E)</u>

Mme Beaugrand champagne se propose comme VP IL EST PROPOSÉ par Isabelle Renaud APPUYÉ par Chantal Morin



3. <u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

L'ordre du jour est adopté se lit comme suit :

- 1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
- 2. Élection vice-président(e) (modifié)
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (17 octobre 2023)
 - I. Vice-présidence
 - II. Régie interne
- 5. Parole au public
- 6. Sorties éducatives (Fête de Noël, Examens)
- 7. Cellulaire (code de vie)
- 8. Critères de sélection d'une direction d'école
- 9. Points d'information/rapports
 - 9.1. Direction
 - 9.2. OPP
 - 9.3. Personnel enseignant
 - 9.4. Élèves
 - 9.5. Déléguée au comité central de parents
 - 9.6. Membre de la communauté
 - 9.7. Projet éducatif
 - 9.8. Présentation budget (1^{re} présentation)
- 10. Varia Points divers
- 11. Levée de la réunion

IL EST PROPOSÉ par Mme Sophie Robert APPUYÉ par Chantal Morin

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION (17 octobre 2023)

Lecture individuelle du proces verbal de la rencontre du 17 octobre.

- I. Vice-présidence (Mme Beaugrand Champagne)
- II. Régie interne (Document partagé lors de la réunion du 17 octobre).

Décrit le fonctionnement du Conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ par Marc Côté

APPUYÉ par Sophie Robert.

Sur le procès verbal – erreur d'information au point 5 – adoption de la réunion 2023 : sur le projet éducatif et non pas le plan de lutte. Il y a aussi quelques coquilles à corriger.

Au point 10 – spécifier le ministère de l'Éducation, au point 11 : nouveaux membres du personnel. – les techniciens en travaux pratiques.

Adoption du procès-verbal du 17 Octobre 2023 avec les modifications à appliquer :



IL EST PROPOSÉ par Jennifer Laperle APPUYÉ par Denise Hervé.

5. PAROLE AU PUBLIC

Introduction de M. Hamidou Gakou nouveau Directeur adjoint à l'école Louise-Trichet.

M. Gakou est un ancien professeur d'éducation physique occupant maintenant un poste d'adjoint à la direction.

6. **SORTIES ÉDUCATIVES** (Fête de Noël, Examens)

<u>Sorties</u>

Le tableau des sorties a été modifié et est maintenant présenté dans un format Excel. Deux (2) nouvelles sorties ont été ajoutées pour les groupes d'aventure plein air 244 et 245. Il s'agit du fat bike.

Ajout de la conférence ANEB pour les troubles alimentaires le 26 février.

Examens

Les examens d'anglais auront lieu le 8 décembre 2023 pour une durée de 2 heures. Il y aura cours en après-midi.

Les examens de français qui auront lieu le 15 décembre 2023 en avant-midi sont d'une durée de 3 heures et par conséquent, il n'y aura pas de cours en après-midi.

Fêtes de Noël

La proposition actuelle est de faire la fête de Noël le dernier jour de classe avant le congé des fêtes, soit le 22 décembre. Toutefois, cette proposition doit être discuté avec les enseignants puisqu'une modification d'horaire serait faite ce jour-là.

Les élèves ont demandé d'avoir une journée en tenue civile, si possible, en échange d'un don. Ce pourrait être le 14 décembre.

Les dons contribueraient aux <u>Paniers de Noël.</u> Mme Galipeau suggère de diversifier les dons pour éviter de se retrouver uniquement avec des pâtes et des sauces.

Idéalement, la journée en tenue civile se ferait assez tôt pour amasser les denrées et avoir assez de temps pour les distribuer auprès de quelques familles.

Les modifications d'horaire et le plan pour les fêtes de Noël seront à confirmer plus tard. Un courriel sera envoyé pour l'approbation de la fête du 22 décembre 2023.

Adoption des modifications d'horaire pour les 8 et 15 décembre 2023

IL EST PROPOSÉ par Marc Côté APPUYÉ par Jessica Phipps.

7. CELLULAIRE (CODE DE VIE)

Notre code de vie interdit déjà le cellulaire en classe mais le permet à la cafétéria. Avec la nouvelle réglementation du ministre Drainville, l'école va davantage mettre l'accent sur les règles du Code de



Vie. Au CPEPE, l'interdiction du cellulaire en classe sera maintenue sauf en cas d'exception. Privilégier l'emploi des tablettes en classe plutôt que de permettre le cellulaire. La réglementation s'applique à tout type d'électronique et non pas seulement aux cellulaires : montre intelligente, cellulaire, tablette.

Aucun changement requis au code de vie actuel.

8. CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE

Les critères de sélection d'une direction d'école sont à voter à chaque année et servent de base aux entrevues pour les postes de direction.

Cette année la CSSDM propose un formulaire Microsoft Forms à compléter.

Il est suggéré de remettre le vote à la prochaine réunion afin que les membres du conseil d'établissement puissent prendre connaissance des critères de sélection de l'année dernière.

> ACTION:

- ✓ Mme Sophie Robert va partager la dernière version du document des critères de sélection d'une direction d'école voté pour l'année scolaire 2022-2023
- ✓ Les membres du CÉ vont prendre connaissance du document avant la prochaine rencontre.

➤ <u>SU</u>IVI:

✓ Remettre à l'ordre du jour de la prochaine rencontre le point de <u>CRITÈRES DE SÉLECTION</u> D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE

9. <u>LETTRE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (MME Hervé)</u>

Mme Denise Hervé (déléguée) – lit une lettre en lien avec les revendications syndicales et la grève.

Les enseignants demandent que le CÉ appuie la lutte que mène les enseignants. La lettre est jointe au présent PV en Annexe 1.

Les élèves se questionnent sur les classes hétérogènes. Il y a beaucoup d'élèves en difficulté dans une même classe alors que d'autres ont beaucoup de facilité. C'est difficile d'obtenir un rythme d'apprentissage qui convient à tous.

M. Bergeron répond qu'en théorie, les classes hétérogènes c'est mieux pour les élèves en difficulté sans pour autant désavantager les élèves forts. Le problème en ce moment, c'est qu'il y a trop d'élèves en difficulté.

De plus en plus, les élèves performants se tournent vers le privé.

C'est difficile pour les élèves en difficulté d'accéder aux classes de difficulté d'adaptation scolaire parce que les critères sont très stricts.

S'il y a plus d'élèves qui ont des besoins différents dans une même classe, c'est plus difficile pour les enseignants. On estime à environ 40% le nombre des élèves du secondaire de Montréal qui vont au privé. Les élèves perturbateurs sont souvent exclus du réseau privé et se retrouvent tous au public.



M. Bergeron propose une reconsidération de l'ordre du jour pour que ce point soit à l'ordre du jour afin de permette un vote du conseil d'établissement.

Ordre du jour Modifié

- 1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
- 2. Élection vice-président(e) (modifié)
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (17 octobre 2023)
- III. Vice-présidence
- IV. Régie interne
- 5. Parole au public
- 6. Sorties éducatives (Fête de Noël, Examens)
- 7. Cellulaire (code de vie)
- 8. Critères de sélection d'une direction d'école
- 9. Lettre au Conseil d'établissement (Mme Hervé)
- 10. Points d'information/rapports
 - 10.1. Direction
 - 10.2. OPP
 - 10.3. Personnel enseignant
 - 10.4. Élèves
 - 10.5. Déléquée au comité central de parents
 - 10.6. Membre de la communauté
 - 10.7. Projet éducatif
 - 10.8. Présentation budget (1^{re} présentation)
- 11. Varia Points divers
- 12. Levée de la réunion

IL EST PROPOSÉ par Benoit Bergeron

APPUYÉ par Sophie Robert

M Bergeron propose la recommandation tel que décrit dans le texte lu par Mme Hervé pour l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des enseignants.

IL EST PROPOSÉ par Benoit Bergeron APPUYÉ par Jennifer Laperle

10. POINTS D'INFORMATION/ RAPPORTS

10.1. Direction

Bonne nouvelle : le poste de technicien de travaux pratiques a été comblé.

Avec le contexte actuel, les grèves, et la pénurie de main d'œuvre, il y a beaucoup de gestion à faire. La période est difficile et demande beaucoup d'ajustement.



Par exemple, la vaccination qui devait avoir lieu a été annulée à la dernière minute. La direction a espoir que ça se règle rapidement. Une communication officielle va suivre plus tard dans la semaine du 13 novembre 2023.

Les membres du CÉ se questionnent à savoir si les professeurs vont envoyer des travaux à la maison. Dans les faits, ils ne sont pas tenus de la faire. Toutefois, s'il y a des travaux à faire, il serait bon de le savoir d'avance puisque certains élèves pourraient être malades le matin du 20 novembre.

Il est souligné que la grève est prévue débuter le 21 novembre et les 2 premiers jours, ce sont les employés de soutien qui sont en grève, ensuite, c'est la FAE qui entre en grève illimitée.

Il va de soi qu'il n'y aura pas de rencontre de parents le 23 novembre 2023 si le conflit n'est pas réglé.

M. Bergeron mentionne que la CSSDM a déjà demandé de reprendre des jours de grève lors des journées pédagogiques. Cette information serait à confirmer.

Exemple lors du lock out du journal de Montréal, des journalistes à la pige ont travaillé. Question du corps professoral du CÉ : Est-ce qu'un professeur faisant du télétravail pourrait être considéré comme un briseur de grève? Non. Le briseur de grève fait le travail du syndiqué a sa place.

10.2. OPP

Mme Isabelle Renaud – représentante de l'OPP.

Compost et recyclage

Il y a une volonté de faire du compost à l'école. C'est déjà difficile de faire séparer le recyclage des ordures. Les élèves ne font pas la distinction entre les différents bacs et des ordures se retrouvent dans le recyclage et vice-versa.

Il est proposé de modifier les contenants dans les classes pour qu'il n'y ait qu'une petite ouverture pour y déposer les déchets. Cette solution est intéressante mais nécessite un investissement et du temps-personne pour la mise en place.

Il y a déjà un bac à compost mais il n'est pas assez gros mentionne Philippe Roy. Il est suggéré de le remplacer par un gros bac brun et de mettre en place les bonnes procédures.

Grand bazar

Le grand Bazar pour les finissants est prévu les 1ers et 2 décembre.

Les parents de l'OPP seront là pour aider. Les finissants vont aussi solliciter des bénévoles. S'il y a toujours grève, le bazar devra être reporté.

Divers

Mme Tremblay a commencé à réaménager le local pour les élèves de 5ième secondaire.

M. Sandra Brisson est disponible pour aller distribuer les paniers Noël.

Friperie : les parents doivent payer pour les vêtements de la friperie mais ce sont des vide-prix! La prochaine rencontre de l'OPP aura lieu en janvier. L'OPP compte environ 10 membres.

10.3. Personnel enseignant

Voir point 9.



10.4. Élèves

Une liste des journées spéciales demandées par les élèves a été présentée au CPEPE : Ce n'est pas tout ce qui a été demandé qui a été approuvé.

Tel que déjà discuté, la Journée en tenue civile pour la collecte des denrées a été approuvée Semaine de la persévérance – Journée St-Valentin en février : Approuvé

Journée de la Terre en mars ou avril : Approuvé

Journée Homophobie – Transphobie en mai : Approuvé

Les autres journées n'ont pas été acceptées. Il y a d'autres moyens pour souligner ces journées. Les élèves de secondaire 5 n'ont pas de sortie cette année. Ils aimeraient avoir une sortie ou une activité spéciale pour eux. Une nuit à l'école serait difficile considérant la mixité de l'école. Étant donné la pandémie et les sorties qui ont rarissime, les élèves de secondaire 5 aimeraient avoir une sortie de fin d'année dans un camp.

10.5. Déléguée au comité central de parents

Voir pièces jointes.

10.6. Membre de la communauté

Absent

10.7. Projet éducatif

La Journée pédagogique institutionnelle le 24 novembre 2023 servira aux discussions pour le projet éducatif.

10.8. Présentation budget (1^{re} présentation)

Version ultra courte : on est au même point que l'an passé à la même date.

Au début de l'année, c'est la période à laquelle il y a le plus de dépense pour acheter des nouvelles choses. Au cours de l'année, les dépenses sont effectuées selon les besoins.

Il y a 5 fonds principaux:

Fonds 1 - Pédagogie – matériel, sert à plusieurs choses. Ce fond se dépense vite.

Fonds 3 – Ce fond sert essentiellement à payer le salaire de l'orthopédagogue.

Fonds 5 - Agir autrement – projet spéciaux. Ce fond permet de payer des services.

Fonds 4 - Dons - argent des parents. Argent ramasser depuis plusieurs années. Ce fond sert entre autres pour les investissements de la scène, la peinture, etc.

Fonds 9 - Argent ramasser pour les frais scolaires. Ce fond sert à payer les cahiers, les sorties d'aventure plein air et d'art culinaire.

A partir de la page 9, fond servant au tutorat, lecture, ou autres mesures très précises qui ne reviennent pas année après année. S'il reste de l'argent dans ce fond, l'argent retourne au ministère.

Fonds 6 – Pour ce fond, l'argent qui reste revient l'année d'après.



Présidente

Procès-verbal 2ieme SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École Louise-Trichet 14 novembre 2023 – 18h30

11. <u>VARIA – POINTS DIVERS</u> Aucun

| 12. <u>LEVÉE DE LA RÉUNION</u> |
|---|
| L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par la présidente à 20 : 01 |
| |

Directrice



Annexe 1









POUR UNE AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT

Chers membres du Conseil d'établissement,

Les enseignantes et enseignants de notre établissement appliquent actuellement des moyens de pression en vue d'obtenir de meilleures conditions d'enseignement dans nos écoles montréalaises. Plusieurs profs perçoivent l'actuelle négociation pour le renouvellement de l'entente nationale comme celle de la dernière chance. Les résultats obtenus détermineront leur avenir dans le réseau public.

À l'aube d'une intensification des moyens de pression et du déclenchement d'une grève générale illimitée le 23 novembre prochain, tout le monde est à même de poser le constat : personne ne fait la file pour enseigner dans nos écoles publiques et beaucoup de profs qualifiés et expérimentés fuient la profession. La pénurie de profs est le résultat d'un manque d'attraction et de rétention de la profession. À Montréal, 25 % de nos enseignantes et enseignants décrochent au cours des cinq premières années de leur carrière. Québec prévoit qu'il manquera plus de 14 000 enseignantes et enseignants au sein du réseau en 2027.

Et l'argent seul ne permettra pas de contrer la pénurie enseignante, malgré la nécessité d'améliorer nos conditions économiques. Il faudra davantage que des conditions pécuniaires bonifiées pour attirer et garder les enseignantes et enseignants en classe.

La négociation nationale pour le renouvellement de la convention collective des profs est une opportunité de redresser notre école publique. Les profs de cette école et ceux du Centre de services scolaire de Montréal revendiguent notamment :

DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —





- Une composition de la classe plus homogène offrant des conditions d'enseignement et d'apprentissage respectueuses pour nous et nos élèves;
- 2. Une amélioration de la conciliation famille-travail-vie personnelle ;
- Un allègement de notre charge de travail afin que notre milieu de travail soit respectueux de notre autonomie professionnelle, enrichissant et valorisant plutôt qu'une source d'épuisement;
- Une amélioration des conditions physiques et psychologiques pour assurer un milieu de travail sain et une meilleure santé globale

Nous sommes déterminés à poursuivre notre lutte pour l'amélioration des conditions d'enseignement. Un mandat fort, à la hauteur de 98 % en faveur de la grève générale illimitée, témoigne du sentiment d'unité et de solidarité qui règne chez les enseignantes et enseignants de nos écoles.

Aussi combatifs sommes-nous, cette bataille ne pourra pas être gagnée seule. Votre soutien et celui des parents de tous nos élèves seront nécessaires.

Joignez votre voix à la nôtre pour revendiquer de meilleures conditions d'enseignement.

RECOMMANDATION:

Que le Conseil d'établissement reconnaisse les besoins urgents de l'école publique montréalaise et qu'il appuie la lutte que mènent les enseignantes et enseignants.